



Motion n° : \_\_\_\_\_

**Une vraie place pour les femmes en politique ? On commence par les commissions, groupes de travail et représentants de l'Etat dans les organes dirigeants.**

Un bilan de la représentativité de la gente féminine dans les différents mandats étatiques a été dressé dans la réponse du Gouvernement à la question écrite no 2997 (Loïc Dobler, PS, mai 2018).

On y apprend que la République et Canton du Jura est représentée dans plus de 60 entités étatiques ou paraétatiques dirigées par des conseils d'administration, conseils de fondation, *etc.* Sur les 155 représentants de l'Etat, 37 sont des femmes, soit un pourcentage de 24%. Sur les 52 institutions basées dans le Jura, 12 sont présidées par une femme, soit un pourcentage de 23%. Dans les six conseils dont la présidence est nommée par le Gouvernement, le pourcentage de femmes est toutefois de 50%.

Le Gouvernement jurassien, sensible à une meilleure représentation des femmes au sein des institutions, avait édicté une directive visant à améliorer la représentativité des femmes dans les commissions et groupes de travail qu'il nomme.

Cette directive du 27 septembre 1994 donnait au Gouvernement de l'époque l'objectif d'atteindre une représentation féminine de 30% sur l'ensemble des commissions et groupes de travail pour la législature 1995-1998 et, comme but final, la proportion de 40 à 60% de femmes (art. 2).

Vingt-cinq ans plus tard, la part des femmes dans ces entités n'atteint pas 25%, ce qui est largement insuffisant.

L'engagement des femmes en politique ne va pas toujours de soi pour différentes raisons (organisation familiale et professionnelle parfois peu compatible avec un mandat politique, difficultés ou refus de s'exposer, peut-être parfois manque de confiance, ...), qui sont actuellement discutées au sein d'un groupe de réflexion multipartite suite à l'acceptation du postulat n°385. Bref, peu importe les motifs, les femmes sont encore clairement sous-représentées dans le monde politique, alors que tous les partis souhaitent une meilleure représentativité de genre en leur sein.

Il est par ailleurs constaté que l'engagement pour la société, pour des causes précises, le plaisir de travailler en groupe est bien réel chez la plupart des femmes. Lorsqu'une femme fait le pas d'entrer dans une commission ou autre groupe de travail, cela valorise son engagement pour la société et elle peut attraper le virus politique. La représentation des femmes dans ces groupes aux mandats précis est à notre sens un véritable tremplin pour les femmes, une porte d'entrée en politique.

**C'est pourquoi nous demandons que la part de représentation des femmes nommées par le Gouvernement dans les mandats étatiques soit ancrée dans la loi et se situe entre 40 et 60% et que cette modification législative déploie déjà ses effets pour le début de la prochaine législature lorsqu'il s'agira de désigner les nouvelles personnes représentantes de l'Etat.**